



Rencontre Territoriale

Organisée par :

- Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)
- La Ville de Saint-Herblain (44)

LA VIDEO PROTECTION : UN OUTIL AU SERVICE D'UNE POLITIQUE LOCALE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE :
enjeux, limites et conditions de mise en œuvre

Le jeudi 10 décembre 2009 à SAINT-HERBLAIN (44)

En 2009, près de 2000 communes ont fait le choix de s'équiper en vidéo protection (elles n'étaient que 500 en 2005) et divers dispositifs ou initiatives récentes, publiques et privées, encouragent la démarche.

Souvent décriée, l'installation de caméras dans les lieux publics semble aujourd'hui mieux acceptée par l'opinion publique, même si de nombreuses critiques, réticences ou limites à leur développement demeurent encore à l'ordre du jour.

Au cours de cette rencontre territoriale et à partir d'une analyse sociologique du phénomène de vidéo protection, seront exposés son cadrage juridique actuel et en devenir, ainsi que les modalités techniques, financières et organisationnelles susceptibles de garantir l'optimisation des projets des collectivités, dans le respect des textes relatifs aux libertés publiques.

Au-delà des exposés, une place sera laissée au débat afin de permettre aux participants d'échanger avec les personnalités et experts invités sur les possibilités offertes par cet outil dans le cadre de la mise en œuvre de leur politique locale de prévention de la délinquance.

Le programme et les modalités d'inscription à la journée vous sont présentés ci-dessous.

PROGRAMME

HORAIRES	CONTENUS	INTERVENANTS
8h30-9h00 9h00-9h30	Accueil des participants Ouverture de la journée par : Charles GAUTIER , Sénateur-maire de Saint-Herblain et Président du FFSU Roger CHEVALIER , Délégué Régional du CNFPT Pays de la Loire	
9h30-10h30	<u>L'APPROCHE SOCIETALE :</u> Vidéo protection, évolutions sociales et orientations des politiques de sécurité. Utilité du dispositif sous quelles conditions d'usage ?	Tanguy LE GOFF Sociologue
10h30-11h15	<u>L'APPROCHE JURIDIQUE :</u> - L'encadrement juridique actuel Les procédures d'autorisation, de contrôle et d'évaluation.	Laurent TOUVET , Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques (DLPAJ) – Min. Int.
11h15-12h00	- Les perspectives d'évolution institutionnelle et réglementaire destinées au respect des libertés publiques	Charles GAUTIER , Président du FFSU
12h00-13h30	Déjeuner	
13h30-14h45	<u>L'APPROCHE TECHNIQUE, FINANCIERE ET ORGANISATIONNELLE :</u> La normalisation et les procédures : exigences et échéances L'optimisation des choix techniques et la gestion rationnelle des budgets Les soutiens et accompagnement méthodologiques, techniques et financiers aux collectivités	Philippe MELCHIOR , Inspecteur Général de l'Administration, Président du Comité de pilotage stratégique pour le développement de la vidéo protection et Alain WINTER , Conseiller technique au Cabinet du DGPN – Ministère de l'Intérieur
14h45-15h00	Pause	
15h00-15h30	LES CONDITIONS ET LIMITES DE LA VIDEO PROTECTION dans une politique de prévention et de sécurité Témoignages de professionnels de la Police Nationale et de la Police Municipale: - François MAINSARD , Contrôleur général, Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP) de Loire Atlantique, Commissaire Central de la Police Nationale de Nantes - Dominique GUILLOUX , Directeur de Police Municipale, Coordonnateur des Polices municipales intercommunales de la Vallée de Montmorency	
15h30-16h30	Débat : Questions de la salle et échanges avec les intervenants animé par Hervé JOUANNEAU journaliste à La Gazette des Communes	
16h30	CLOTURE DE LA JOURNEE	

Les modalités d'inscription à la journée vous sont présentées ci-dessous.

PARTENAIRES de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CNFPT (Délégation Régionale des Pays de la Loire) ➤ Le FFSU (Forum Français pour la Sécurité Urbaine) ➤ La Ville de SAINT-HERBLAIN (44)
DATE	Jeudi 10 décembre 2009 - 9h-17h à SAINT-HERBLAIN (44)
LIEU	Salle de La Carrière. Périphérique ouest, sortie 31 porte de Saint Herblain, accès direct du rond-point. - <i>Un plan sera transmis aux inscrits</i> -
PUBLIC	Elus en charge des questions de sécurité et de prévention de la délinquance au sein des villes et des EPCI, Directeurs généraux des services, responsables des services sécurité, tranquillité publique, police municipale, et tout autre personnel et élus des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale chargés des domaines de la sécurité et de la prévention.
INTERVENANTS	<ul style="list-style-type: none"> - Tanguy LE GOFF, Sociologue à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, chercheur associé au CESDIP (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales), directeur de l'étude « Vidéosurveillance et espaces publics : état des lieux des évaluations menées en France et à l'étranger » oct. 2008) - Laurent TOUVET, Directeur des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques (DLPAJ) – Ministère de l'Intérieur - Charles GAUTIER, Sénateur-maire de Saint-Herblain (44) et Président du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) - Philippe MELCHIOR, Inspecteur Général de l'Administration, Président du Comité de pilotage stratégique pour le développement de la vidéo protection - Alain WINTER, Conseiller technique au Cabinet du DGPN – Ministère de l'Intérieur - François MAINSARD, Contrôleur général, Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP) de Loire Atlantique, Commissaire Central de la Police Nationale de Nantes - Dominique GUILLOUX, Directeur de Police Municipale, Coordonnateur des Polices municipales intercommunales de la Vallée de Montmorency <p>et Hervé JOUANNEAU journaliste à La Gazette des Communes pour l'animation de la journée.</p>
INSCRIPTIONS et conditions d'accès	<p>Les inscriptions se font en ligne sur le site Internet de la Délégation Régionale des Pays de la Loire :</p> <p>http://www.pdll.cnfpt.fr/fr/agents/Les_rencontres_territoriales/Les_rencontres_territoriales/798</p> <p>Vous recevrez par mail un accusé de réception de votre inscription. Ultérieurement, toutes précisions éventuelles concernant le déroulement de la journée vous seront adressées par messagerie électronique.</p> <p>L'inscription à la rencontre est gratuite et le déjeuner est offert aux participants. Seuls les frais de déplacement sont à votre charge. Pour des raisons d'organisation (restauration, ...), il est demandé de s'inscrire si possible avant le 28 novembre 2009.</p>
CONTACTS	Gérard CORRE, gerard.corre@cnfpt.fr Patricia DESVAUX, patricia.desvaux@cnfpt.fr